



Association déclarée selon la loi de 1901
Siège social : 35 rue Léon Fontaine 78500 Sartrouville
Tél : 01 39 14 36 85 e-mail : arqm@wanadoo.fr
Site : www.arqm.asso.fr

Novembre décembre 2012 Bulletin N°73

EDITORIAL

Les clés d'un succès collectif

Créée en 1996, l'Association des riverains de la mairie compte actuellement 168 adhérents, soit près d'une famille sur deux dans le quartier. Comment en est-on arrivé à ce résultat ? Au moment du passage de témoin entre Jean-Claude Parisot, qui devient président d'honneur, et Jacques Lauvinerie, élu à l'unanimité nouveau président de l'Association, la question mérite d'être posée. Il n'y a pas de recette miracle mais simplement l'activité d'une association unie, indépendante et ouverte.

Tout en respectant la diversité des opinions et des sensibilités, une association a besoin d'unité autour d'une équipe soudée. Les susceptibilités, et les ego doivent s'effacer devant l'intérêt collectif. C'est au président et aux membres du bureau d'y veiller constamment, pour éviter la constitution de clans ou de chapelles qui se neutralisent. Les relations d'entraide et de solidarité doivent prévaloir pour éviter les conflits inutiles et stériles.

L'indépendance à l'égard des organisations politiques et religieuses est le deuxième principe à mettre en œuvre. C'est vrai aussi vis-à-vis de nos élus, à la commune et dans les autres instances. Le rôle d'une association de quartier est de dire ce qui ne va pas, de soutenir les demandes qu'elle considère comme légitimes, d'insister quand elle estime avoir raison, de faire des propositions et de participer aux concertations quand elles sont organisées, de diffuser à ses adhérents les informations reçues, de mettre en valeur l'action municipale qu'elle estime bénéfique au quartier. En clair : ni soutien inconditionnel, ni opposition systématique.

L'ouverture est le troisième pilier de la réussite. Peu de problèmes se résolvent à l'échelon d'un quartier. La défense égoïste des intérêts particuliers d'un quartier ne mène à rien. L'esprit de clocher n'est pas celui qui a animé l'association. Au contraire, elle a recherché la coopération avec les autres associations en vue de mutualiser les informations et les compétences, en visant l'intérêt général. L'adhésion à un collectif territorial, lui-même affilié à des instances départementales, régionales et nationales de protection de l'environnement, en fait partie. Penser global, agir local : la formule bien connue garde sa pertinence.

En ce moment de transition, souhaitons longue vie à notre Association unie, indépendante et ouverte.

AGENDA

- Samedi 24 novembre : réunion à 17h, salle du 14 juillet, des Amis de l'Histoire de Sartrouville et ses Environs (AHSE), sur la maison Turgot .
- Du 17 au 25 novembre : Semaine européenne de réduction des déchets. Plusieurs manifestations auront lieu dans la Boucle, avec le Cadeb et de nombreux partenaires. Voir renseignements en page 4.
- Samedi 1 décembre : journée de formation avec le Cadeb. Quel projet pour la Plaine. L'énergie de demain. Inscriptions auprès de l'Association ou du Cadeb.
- Mardi 18 décembre : dernier ramassage des déchets verts (la collecte est interrompue ensuite jusqu'à début mars).

Ouvertures du musée : Les Amis de l'Histoire vous remercient de bien vouloir noter les dates ci-après :
Le Musée (19 rue des Rosiers) sera ouvert les samedis 3 et 17 novembre ainsi que 1 et 15 décembre.
Pour tous renseignements : 01.39.14.32.21
Une visite groupée sera proposée aux adhérents et riverains du quartier dans la deuxième quinzaine de janvier.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Elle s'est tenue le samedi 6 octobre, salle du 14 juillet, en présence d'une trentaine de personnes. De plus, 25 familles adhérentes avaient donné procuration. Dans l'ensemble, toutes les rues du quartier étaient représentées.

La séance est ouverte par Jean-Claude Parisot, assisté de Gérard Ribaut pour la projection.

Le rapport d'activité

Le président présente le rapport d'activité divisé en trois chapitres :

1. La vie et les activités de l'Association : en dehors de la reconduction des activités habituelles (le bulletin, le site Internet, la fête de quartier, la sortie vélo, la randonnée pédestre), le fait marquant est l'augmentation du nombre de familles adhérentes qui passe de 152 à 165.
2. La représentation des riverains auprès de la municipalité, pour améliorer la vie dans le quartier : les bonnes relations avec la municipalité se sont poursuivies, avec toutefois deux

déceptions, à savoir d'une part l'absence de panneau d'affichage associatif dans le quartier, de d'autre part l'absence de double sens cyclable dans la partie haute de la rue de la Constituante en sens unique.

3. L'action avec les autres associations : elle s'est poursuivie, avec de nombreuses actions menées en commun (la journée d'accueil des nouveaux arrivants, la journée de la sécurité routière) et le suivi des grands dossiers, dans le cadre du Cadeb (la digue, la Tangentielle Nord, le RER, la véloroute ...).

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Le rapport financier

Christiane Stouls, trésorière, présente ensuite la situation des finances de l'Association, qui est saine, avec un léger excédent en 2011-2012 de 209 euros, grâce aux cotisations des adhérents, à une subvention municipale et à une bonne maîtrise des dépenses. En conséquence, la trésorière propose de maintenir la cotisation inchangée à 6 euros par famille.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

L'élection du Conseil

Neuf membres du Conseil sont arrivés au terme de leur mandat de deux ans. Tous se représentent et ils sont élus à l'unanimité. Jean-Claude Parisot, président sortant, indique que, tout en restant membre du Conseil, il ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat et que Jacques Lauvinerie, membre actif de l'Association depuis de nombreuses années, a accepté de lui succéder. Le devenir de l'Association est ainsi assuré.

En plus des quinze membres du Conseil, l'Association compte 17 délégués de rue et de courrier, qui sont un relais efficace entre les conseillers et les adhérents, notamment pour les problèmes de voiries.

Les projets pour 2012-2013

Jacques Lauvinerie émet deux propositions qui sont acceptées :

- une chasse aux œufs pour Pâques, dont les modalités restent à définir.
- le « relookage » du bulletin de quartier.

Les questions des adhérents

- le double sens cyclable de la rue de la Constituante dans la partie à sens unique : une discussion s'engage sur l'intérêt de créer des zones 30, notamment dans les secteurs en sens unique, pour faciliter et sécuriser la circulation des cyclistes.
- l'avenue Roger Salengro : il existe un gros problème de stationnement illicite. De plus, il est signalé qu'un arbre est tombé sur le trottoir, entraînant un câble aérien. Le déblaiement et la réparation ont été réalisés rapidement.
- La Poste : malgré une amélioration constatée, des problèmes de distribution du courrier ont été constatés pendant les vacances.
- La gare SNCF-RER : il est signalé un dysfonctionnement des escalators (en raison du salage hivernal ou de la pluie ?). Un toit pour la protection contre la pluie est suggéré. Sur le quai C : la descente est souvent inondée. Le quai 1 est en courbe, ce qui pose des problèmes de sécurité. La question de son « reprofilage » est posée.

- Absence de ramassage scolaire dans notre quartier en direction du lycée Evariste Galois ? Ce service est semble-t-il réservé aux lycéens éloignés de l'établissement scolaire (+ de 20 minutes à pied ?).

- Mise en sécurité de la digue avant d'éventuelles crues ? la question sera posée lors de la prochaine réunion avec la ville. Il est rappelé que la plantation de grands arbres n'est pas possible sur la digue elle-même, car ce serait néfaste pour la solidité de l'ouvrage.

- L'adhésion à France Nature Environnement (FNE) : Un riverain s'interroge sur l'opportunité d'adhérer à cette Fédération. Jean-Claude Parisot indique que c'est la seule structure nationale de regroupement des associations d'environnement (près de 3000), qu'elle est l'interlocuteur habituel des pouvoirs publics (voir le Grenelle de l'environnement en 2007) et qu'en plus elle ne coûte rien à l'Association car elle s'opère via le Cadeb, affilié à Ile-de-France Environnement, lui-même membre de FNE.

A l'initiative de Françoise Denais, la réunion se conclut par une « standing ovation » à Jean-Claude Parisot qu'il dédie à tous ceux qui ont assuré la réussite de l'Association.

L'assemblée se termine ensuite par le traditionnel verre de l'amitié.

ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

Randonnée pédestre à Montesson

Le dimanche 7 octobre, sous la conduite de Gérard Blondeau et Serge Simon, un groupe de dix riverains a bravé le temps incertain pour s'élancer vers Montesson en longeant la Seine. La randonnée s'est déroulée dans une ambiance sympathique, malgré la pluie qui s'est abattue sur les participants au cours de la promenade. Les organisateurs l'ont promis : l'an prochain, il fera beau, comme lors des randonnées des années précédentes à La Frette (2009), à Maisons-Laffitte (2010) et au Mesnil-le-Roi (2011).

Voirie : recensement des défauts

En vue de préparer la réunion annuelle avec la municipalité (service voirie), vos délégués de rue recensent actuellement les endroits défectueux de votre rue (trottoirs et chaussées). N'hésitez pas à leur signaler tout problème ou proposer des améliorations (avec une photo si possible). Le tout d'ici le 15 novembre, afin qu'une synthèse des demandes puisse être établie. Le document récapitulatif, avec classement par ordre de priorité, sera transmis au service voirie de la ville, qui décidera de la suite à donner. Les quelques points pour lesquels une réponse favorable avait été donnée l'an dernier, mais non encore traités par la municipalité, (Buffon et Salengro), seront bien entendu proposés à nouveau.

Si vous ne connaissez pas votre délégué de rue ou le membre du conseil qui vous représente (la liste figure sur le site Arqm), vous pouvez vous adresser à :

Gérard Blondeau : 01 39 14 08 04

Courriel : f.blondeau@wanadoo.fr
ou encore

Patrick Stouls : 01 39 13 17 99

Courriel : patrickstouls@yahoo.fr

Réunion Cadeb : M. le Maire répond à nos questions

La réunion avec M. le Maire et les Associations de quartier sartrouilloises membres du Cadeb s'est tenue le 17 octobre 2012 en Mairie. Monsieur le Maire nous a donné en introduction le schéma économique et la gestion communale sage qui en découle. Il nous a entre autres annoncé la somme de 700.000 euros pour la réfection des trottoirs pour 2013 en plus des réparations d'entretien courant.

Voici les réponses qui ont été apportées aux questions que nous avons posées :

- Nous avons fait remarquer le danger qui provient de la surélévation centrale (2 cm environ) sur le passage piétons entre le laboratoire et la place de la gare. Monsieur le Maire a admis les arguments de l'Association et la surélévation sera rabotée pour éviter tout incident.
- La question portait sur l'alimentation électrique des pompes qui évacuent les eaux d'infiltration vers la Seine en cas de montée du fleuve. M. Kermarrec, Directeur général des services techniques, va approfondir la possibilité de raccordement électrique des pompes de la digue sur le réseau prioritaire ou sauvegardé de l'EDF (les réseaux qui alimentent les établissements de soins).
- L'an dernier, les associations de quartier avaient participé ensemble à la matinée d'accueil des nouveaux arrivants à Sartrouville, en juin, pour présenter leurs activités. Après en avoir remercié M. le Maire, qui a accepté le renouvellement de l'opération l'an prochain, nous avons suggéré aux autres associations la gratuité de la première année de cotisation à titre de bienvenue.
- Il a été abordé le proche avenir de l'hôpital des courses à Maisons-Laffitte avec toutes les difficultés qui vont s'en suivre et en particulier le service des urgences. Le sujet semble dépasser le cadre communal car les décisions seront de l'ordre régional dans un cadre national.

Que faire au carrefour Nicolle - Constituante ?

En décembre dernier, la ville avait proposé aux riverains proches du carrefour entre les rues Jean Nicolle et de la Constituante un aménagement de type « carrefour surélevé ». Les riverains avaient demandé un délai de réflexion, et suggéré, avant toute décision :

- d'effectuer des contrôles de vitesse (avec restitution des résultats obtenus),
- de matérialiser un « passage piéton » au niveau de la rue Buffon,
- de renforcer la signalisation au STOP rue de la Constituante par un feu clignotant,.

Sous couvert de l'Association, la concertation et la réflexion a été élargie auprès des riverains concernés (20 personnes).

Il en ressort que, pour la majorité, la crainte de nuisances reste très fortement exprimée.

Pour quelques autres, par contre, un carrefour surélevé est tout à fait souhaitable.

Les résultats de la concertation ont été transmis à la ville. Tous les riverains souhaitent trouver des solutions pour réduire la vitesse sur la rue Jean Nicolle. Mais ils se demandent si des aménagements plus simples, moins onéreux et surtout occasionnant moins de nuisances ne pourraient être envisagés.

Dans leur courrier, les riverains souhaitent que les services techniques intègrent ces propositions dans leur recherche de la solution avant d'entreprendre cet aménagement.

Ils rappellent que la décision de faire, ou non, ce nouvel aménagement appartient à la ville, mais précisent que si le choix s'oriente vers un carrefour surélevé, ils seront extrêmement vigilants à sa réalisation (hauteur comprise entre 10 et 15 cm, revêtement, ...).

En conclusion, ils espèrent qu'une amélioration de la sécurisation de la rue Jean Nicolle pourra prochainement être réalisée.

L'Association vous tiendra au courant de la suite donnée à ce projet.

HISTOIRE LOCALE

Rue Louise MICHEL Clémence Louise

Par Décision Municipale (DM) du 30 Décembre 1908, le chemin du Camp n° 90 partant du chemin 91 (chemin latéral à la ballastière), pour aboutir au chemin n° 2 (recensés en 1884) est dénommé rue Thiers. Cette rue est classée dans la voirie urbaine le 10 Février 1912.

C'est la municipalité de Paul Guériot qui fit construire la rue Thiers par des chômeurs (2 F par jour plus un repas).

Par DM du 17 Mai 1971 la rue Thiers est devenue la Rue Louise Michel.

Clémence Louise Michel - 1830-1905 – La Vierge Rouge – Curieux personnage que cette femme. Elle bénéficia de l'appui de Clemenceau, et elle est avec George Sand une des très rares femmes du 19^{ème} siècle à avoir adopté le costume masculin à un moment de sa vie, signe de sa revendication féministe.

Elle est née le 29 mai 1830 au château de Vroncourt-la-Côte dans la Haute Marne ; sa mère était servante au château et son père, fils des propriétaires dudit château, veilla soigneusement à son éducation. Il semble qu'elle ait eu une enfance heureuse. Elle reçut une très bonne instruction libérale lisant Voltaire et Rousseau.

A l'âge de 20 ans, dotée d'un petit pécule, elle poursuivra ses études et obtint le brevet de capacité lui permettant d'exercer la fonction d'institutrice. Puis elle crée une école privée et viendra ensuite s'installer à Paris où pendant 15 ans elle enseignera dans un pensionnat avant d'ouvrir sa propre école en 1865. Ouverte dès son plus jeune âge aux idées nouvelles (écoles professionnelles, orphelinats laïcs...) elle commence à écrire avec un certain succès. Elle entretiendra une importante correspondance avec Victor Hugo - de 1850 à 1879 - qu'elle admirait énormément et à qui elle adressait des poèmes.

Elle s'introduit dans les milieux révolutionnaires, rencontre Jules Vallès, collabore à des journaux d'opposition comme le *Cri du Peuple* et adhère au mouvement d'Auguste Blanqui. La Commune de Paris fut pour elle le détonateur : elle y est très active. En 1870 elle est membre du comité de vigilance ; elle est sur tous les fronts : ambulancière, combattante... - et se lie d'amitié avec Clemenceau, alors maire du 18^{ème} arrondissement. Elle est sur les barricades et participe au combat des rues. C'est là qu'elle montrera son altruisme en soignant ses frères de combat, les Communards, mais aussi les Versaillais blessés et faits prisonniers.

Arrêtée, elle sera détenue avec ses amis au camp de Satory, elle réclame la peine de mort, comme ses camarades, mais elle fut condamnée à la déportation. En 1873, elle embarque pour la

Nouvelle Calédonie, long voyage au cours duquel elle se liera d'amitié avec Henri Rochefort.. Elle restera là-bas 7 ans et c'est au cours de ce séjour forcé qu'elle deviendra anarchiste. Elle cherche à instruire les autochtones, prend leur défense lors de leur répression contrairement à certains autres déportés. Elle reprendra à Nouméa son métier d'institutrice et éditera un journal, ainsi que des poèmes. Clemenceau ne cessera de lui écrire et de lui adresser des mandats.

En 1880 elle rentre à Paris où elle est chaleureusement accueillie, y reprend son activité de militante, publiera *La Misère*, ouvrage paru en feuilleton, qui eut un vif succès.

En 1882 elle se prononcera pour l'adoption du drapeau noir par les anarchistes (socialistes libertaires). De 1883 à 1890, sa vie sera marquée continuellement par des écrits, des actions populaires dictées par son militantisme en France et à l'étranger, au cours desquelles elle sera de nouveau emprisonnée, relâchée, blessée..., et elle devient la grande figure révolutionnaire et anarchiste, adulée par certains, honnie par d'autres.

Fatiguée, elle meurt à Marseille en janvier 1905, à l'issue d'une pneumonie.

Françoise Denais, AHSE

ENVIRONNEMENT

Une semaine pour réduire nos déchets

Nous produisons trop de déchets, mauvais pour l'environnement que nous laisserons aux générations futures et coûteux à traiter. L'idéal, c'est d'en produire moins. Est-ce possible ? Pour le savoir, participez à la semaine européenne de réduction des déchets, qui aura lieu cette année du 17 au 25 novembre. Le Cadeb, plusieurs autres associations et différents partenaires y participeront en organisant plusieurs manifestations :

- samedi 17 novembre, l'association Maisons-Laffitte Développement Durable propose un troc de livres, face à la Mairie de Maisons . Vous pourrez échanger des livres dont vous n'avez plus l'usage mais qui peuvent être utiles à d'autres. (revues, encyclopédies et manuels scolaires non acceptés).
- Samedi 17, lundi 19 et mardi 20 novembre, dans la galerie commerciale de l'Hyper Carrefour A Montesson mercredi 21 et jeudi 22 novembre. dans la galerie commerciale de l'Hyper Carrefour à Sartrouville.

Collecte des emballages ménagers

A partir de la mi-septembre, la collecte du vendredi s'effectue à partir de 15h, (au lieu de 16 h auparavant). Ce changement d'horaire évite les passages tardifs, souvent après minuit, dont se plaignaient les riverains.

Renseignements sur le tri sur le site de la ville, en rubrique environnement-propreté.

Déchets verts

En novembre, la collecte a lieu tous les mardis après-midi à partir de 15 heures.

A partir de décembre, on passe aux horaires d'hiver, avec un ramassage seulement un mardi sur deux, à partir de 15 heures, les mardi 4 décembre et 18 décembre. Ce sera le dernier ramassage de l'année, la collecte étant interrompue totalement pendant les mois de janvier et février.

Pour réduire le volume des déchets verts à traiter, vous êtes invités à adopter le compostage domestique.

Renseignements :

Service Environnement de la CCBS au 01.30.09.75.36

Courriel : environnement@cc-boucladelaseine.fr

Site Internet : www.cc-boucladelaseine.fr/

Déchets spéciaux et toxiques (solvants, produits phytosanitaires, peintures, colles, néons, ampoules, batteries, etc)

Ils ont collectés gratuitement les 2e samedis du mois de 10h à 14h, parking rue Lamartine, soit les samedis 10 novembre et 8 décembre .

EN PRATIQUE

Sur le site de l'Association, vous trouverez en rubrique « informations pratiques » différents dossiers sur des thèmes divers, notamment de sécurité routière. Cette rubrique est alimentée principalement par Jean-Claude Druelle.

Voici les dossiers récemment mis en ligne :

- Incident en tunnel : comment réagir ?
- La priorité à droite : règle absolue ?
- Les détecteurs de fumée, efficaces contre les incendies à domicile.

CINEMA ET CULTURE

Des places gratuites au cinéma ABC le mardi

L'ABC, bien connu des riverains de notre quartier, est situé 6 rue Hoche à Sartrouville, à proximité de la gare. Ce cinéma participe à l'opération « Orange cinéday », à savoir une place est offerte pour toute place achetée le mardi.

Pour bénéficier de cette offre, il faut être client Orange (ou wanadoo) et de demander un code auprès de cet opérateur en se connectant sur « orangecineday.fr ». Il suffit ensuite de se présenter à la caisse du cinéma partenaire en indiquant son code : on obtient deux entrées en payant une. Une manière de soutenir notre cinéma de proximité (c'est Orange qui paie la place gratuite).

Tous les programmes sur :

www.cinema-sartrouville.com/

« Cinéma » gratuit sur le site de l'Association

C'est gratuit toute l'année. Vous pourrez voir la vidéo de la dernière fête de quartier sur le site Internet de l'Association en rubrique « manifestations ». merci à Patrick Lebas qui gère notre site pour nous faire revivre ces bons moments de convivialité.

Site arqm : www.arqm.asso.fr

Bulletin rédigé par le bureau de l'Association, le 25 octobre